

## De la singularité à l'impersonnel : la constitution d'un actant collectif dans la praxis énonciative

Jacques Fontanille<sup>1</sup>

### Résumé

*Le concept de « praxis énonciative » recouvre les opérations et les instances permettant aux usagers d'un système sémiotique de faire appel à d'autres configurations que celles émanant d'un système ou d'une structure virtuelle, et qui sont disponibles, mais sous un autre mode d'existence que ces structures virtuelles. La séquence schématique de ces opérations prévoit la reprise, l'inventivité, la déformation, la rigidification, la singularité. Le statut actantiel de l'opérateur collectif n'est pas évoqué chez Saussure, mais ce dernier insiste sur le rôle de la « masse » des exécutions individuelles, qui donne lieu au concept de « masse parlante », c'est-à-dire, l'actant collectif de la praxis énonciative. Dans la même perspective, la conception greimassienne aboutit à l'hypothèse d'un actant collectif massif et impersonnel. Nous serons notamment conduit à distinguer l'individuel et le singulier, le pluriel et le collectif, dans la caractérisation des actants impliqués dans les manifestations sémiotiques, dans leurs relations avec l'« absence de personne ».*

**Mots-clés :** praxis énonciative ; masse parlante ; impersonnel ; individuel et collectif

### Abstract

*The concept of "enunciative praxis" covers the operations and the instances allowing the users of a semiotic system to call upon other configurations than those emanating from a system or a virtual structure, and which are available, but under another mode of existence than these virtual structures. The schematic sequence of these operations provides for recovery, inventiveness, deformation, rigidification, singularity. The actantial status of the collective operator is not mentioned in Saussure, but the latter insists on the role of the "mass" of individual executions, which gives rise to the concept of "speaking mass", that is to say the collective actant of enunciative praxis. In the same perspective, the Greimassian conception leads to the hypothesis of a massive and impersonal collective actant. In particular, we will be led to distinguish the individual and the singular, the plural and the collective, in the characterization of the actants involved in the semiotic manifestations, in their relations with the "absence of person".*

**Keywords:** enunciative praxis; speaking mass; impersonal; individual and collective

---

<sup>1</sup> Centre de Recherches Sémiotiques (CeReS) Université de Limoges & et Institut universitaire de France (France).  
E-mail : [jacques.fontanille@unilim.fr](mailto:jacques.fontanille@unilim.fr).

## Introduction

La *praxis énonciative* a été définie dans le champ de la sémiotique structurale (Greimas & Fontanille, 1991 ; Bertrand, 1993a, 2021 ; Fontanille & Zilberberg, 1998), comme un ensemble d'opérations qui, lors des usages du système (dit « sémio-narratif »), sélectionnent et élaborent des schèmes et des configurations stabilisées et légitimées, qui sont alors disponibles pour d'autres usages, où ces productions sont reprises, telles quelles ou déformées, voire récusées, c'est-à-dire dans un mouvement permanent de métamorphose. Parmi les thèmes préférés des sémioticiens au moment même où ce concept concentrait leur attention, les passions fournissaient un domaine d'élection pour la praxis énonciative, en même temps qu'une indication des enjeux de cette dernière : les métamorphoses passionnelles sont particulièrement marquées, en effet, par leurs déterminations socio-culturelles. La praxis énonciative implique donc des chaînes d'opérations, déployées dans un temps qui ne peut être que collectif et de longue portée, ainsi qu'une capacité de création et de renouvellement dans la production des figures de sens<sup>2</sup>, sous la contrainte de conditions culturelles.

L'effet de la praxis énonciative est donc de mettre à la disposition des usagers d'un système sémiotique quelconque une diversité de réalisations possibles, déjà manifestées, légitimées, et encore manifestables. Dans la tradition structurale, ce phénomène peut d'abord être saisi comme une opération sur les modes d'existence : le système est *virtuel*, les réalisations sont actuelles, puis *réelles*, et certaines d'entre elles, intégrées à une sorte de mémoire collective, se maintiennent sous le mode *potentiel*, et peuvent à leur tour être *actualisées* et *réalisées*. Le principe de ces changements de modes d'existence ayant déjà été traité (Fontanille 2003), nous n'y insisterons pas, mais nous pouvons signaler au moins deux questions, auxquelles nous serons ici-même inévitablement confrontés.

La première d'entre elles concerne l'organisation syntagmatique de la praxis énonciative : la série des modes d'existence n'est plus ici une solution épistémologique pour situer et définir les grands domaines dont s'occupent les sciences du langage (le système, la langue, la parole, le discours, etc.), mais un modèle sous-jacent pour organiser la séquence canonique de la praxis. Par exemple : comment distinguer l'*actualisation* et la *réalisation* ? Même dans la tradition strictement greimassienne, cette distinction est faiblement opérationnelle. On pourrait avancer ici que l'*actualisation*, littéralement, consiste à appeler les éléments du système dans le cadre des déterminations propres au discours : en d'autres termes, il s'agit de doter les formes sémiotiques issues du système des propriétés qui permettent, dans les termes chers à Benveniste, leur appropriation par une instance d'énonciation, notamment des propriétés temporelles, spatiales et actuelles. En revanche, la *réalisation* serait l'aboutissement de la manifestation concrète, c'est-à-dire le moment où les formes actualisées rencontrent leurs expressions, reçoivent une organisation globale susceptible d'être appréhendées et interprétées par un énonciataire : c'est l'étape de la *textualisation*, dans les termes choisis par Greimas.

Mais cette explication reste problématique, car la praxis énonciative échappe aux limites des textualisations proprement dites. Chaque énonciation particulière se trouve mise en perspective dans la profondeur temporelle des énonciations concomitantes, antérieures, et même postérieures : une multitude de textualisations possibles, éprouvées, ou envisageables, doit être prise en considération pour pouvoir évoquer la praxis énonciative. Les poncifs comme les innovations, les mentions rétrospectives comme les projections à venir, les reprises comme les métamorphoses ne peuvent être appréhendés en tant que tels que si l'on distend la temporalité

---

<sup>2</sup> A cet égard, la praxis énonciative, concept élaboré dans les années quatre-vingt-dix, faisait écho, sans se confondre avec elle, à la question centrale de la linguistique chomskienne : comment peut-on expliquer que les locuteurs d'une langue, à partir d'un système stable et partagé, puissent créer à tout moment des phrases inouïes, que nul autre n'avait prononcées auparavant ?

et les limites textuelles. Il est clair alors qu'il ne s'agit pas seulement de différences entre des modes d'existence épistémologiques, mais de différences entre des plans d'immanence, chacun définis par un principe de pertinence, un type de formation sémiotique, et des règles de fonctionnement et d'interprétation spécifiques. La différence, en l'occurrence, passerait ici entre le plan d'immanence des textes et énoncés, et celui des pratiques sémiotiques : avec la praxis énonciative, nous sommes passés sur le plan d'immanence des pratiques.

Curieusement, le statut « pratique » de la praxis énonciative n'a pas été exploité par Greimas, et pas plus par le premier cercle de ses disciples dans les années 80-90. Il faudra attendre la reprise de la problématique des pratiques dans les années 2000, sous l'intitulé « sémiotique des pratiques » (cf. *Pratiques sémiotiques*, Fontanille, 2008) pour que le chantier de recherches soit réouvert. Toutefois, dans une perspective plus générale, cette prééminence de l'acte, de la pratique et des processus de la sémiose, était déjà impliquée dans ce qu'on pouvait appeler le « structuralisme dynamique », dans les travaux sémiotiques à la fin des années quatre-vingt et au cours des années quatre-vingt-dix : l'appel à la théorie des catastrophes chez Jean Petitot (1985), l'accent mis sur les « instances énonçantes », la prédication et l'assomption chez Jean-Claude Coquet (1985), la réinterprétation dynamique et cognitive des opérations de modalisation chez Per Aage Brandt (1992), et le primat accordé au « discours en acte » par nous-même (Fontanille, 2003), en témoignent. En scrutant la diversité des types de sémoses, la sémiotique structurale observait et modélisait des processus, et se préparait à donner le pas à la praxis sémiotique sur ses résultats catégoriels stabilisés (voire figés, en tout cas « statiques »).<sup>3</sup>

Pourtant, chez Saussure (mais pas chez Hjelmslev, qui était le filtre greimassien pour l'accès à Saussure), et sans considérations énonciativistes, la praxis faisait déjà *explicitement* partie de la vie des signes et des langues. On pouvait même ajouter, quand il a été possible d'accéder aux écrits de Saussure (*Ecrits de Linguistique Générale*, 2002), que la praxis est linguistiquement un préalable à l'édification collective d'un système, et non, comme chez Greimas, une excroissance ultérieure. Saussure serait-il plus radical que Greimas ? Il nous faut ici quelques preuves : l'essentiel tient au statut du signe, et en particulier à son instabilité constitutive.

Le développement suivant insiste sur le fait que le signe est par définition une entité altérée et altérable :

Dès l'abord, j'ai indiqué qu'il y avait des facteurs d'altération distincts, mais *tellement mélangés dans leur effet* qu'il n'est pas prudent de vouloir à l'instant même les séparer. J'ai dit que le fait total ne pouvait se traduire avec sûreté que par le mot de *déplacement du rapport* total entre signifiant et signifié, soit que l'altération soit dans le signifiant, soit qu'elle soit dans le signifié. (*ELG* 2002 : 329-330)

Le signe saussurien ne peut se stabiliser que dans une pensée linguistique qui en arrête l'altération et la métamorphose : on ne peut penser linguistiquement le signe comme une unité que quand on cherche à isoler des unités. Mais face aux phénomènes observables, le mouvement est incessant ; c'est pourquoi, dans le *Cours de Linguistique Générale*, Saussure affirmait déjà que toute classe linguistique est une « classe d'exécutions » : cette seule formule indique un déplacement radical : il ne s'agit plus de savoir si le signe est une unité stable ou instable, mais de le considérer comme le produit des actes d'exécution. A ce déplacement de l'entité linguistique vers l'acte qui la produit, s'en ajoute un autre : l'entité est individuelle ou

---

<sup>3</sup> Pour une présentation de ces évolutions, en particulier de ce qu'il est convenu d'appeler la « dynamique sémiotique », et ses relations avec une anthropologie linguistique attentive au détail des processus sémiotiques, voir Robert Nicolai, « Sémiotique et linguistique vs dynamique sémiotique : jeter le bébé, ou jeter l'eau du bain ? Réflexions (im)pertinentes », in Amir Biglari et Jean-Marie Klinkenberg, *Sémiotique et linguistique*, Paris, L'Harmattan, à paraître.

individualisable, alors que l'acte est d'emblée collectif et social. Dans la réalité sociale observable, la réunion des deux faces du signe est une action inséparable d'un processus collectif :

Le langage n'offre sous aucune de ses manifestations une *substance* mais seulement des *actions* combinées ou isolées de forces physiologiques, physiques, mentales. (ELG, 2002 : 197)

L'acte fondateur de la praxéologie saussurienne – des actions à la place des substances – est longtemps passé inaperçu en raison des reconfigurations et reformulations « structuralistes » (et pas seulement « structurales ») qui ont assuré la transmission de la pensée de Saussure. Pour ce dernier, il n'y a pas de substance à mettre en forme, mais des actions innombrables et collectives à cumuler et schématiser. Mais l'alternative « substance / action » a disparu chez Hjelmslev : du côté du système il n'y a plus que la substance et la forme, et le système s'oppose au procès, qui accueille alors l'action. C'est pourquoi, dans la perspective hjelmslevienne et greimassienne, la praxis ne peut intervenir qu'en bout de chaîne, au moment de la manifestation (le procès). Inversement, la sémiologie saussurienne pose d'abord l'action, la pratique, et ensuite seulement le système. Non seulement la pratique, mais aussi sa dimension sociale :

[...] C'est pourquoi à aucun moment, contrairement à l'apparence, le phénomène sémiologique quel qu'il soit ne laisse hors de lui-même l'élément de la collectivité sociale : la collectivité sociale et ses lois est un de ses éléments *internes* et non *externes*, tel est notre point de vue. (ELG, 2002 : 289-290)

Cette insistance sur le caractère social des actions constitutives de ce que nous appelons aujourd'hui la praxis énonciative débouche sur la seconde question que nous devons affronter : les « actions » et les « exécutions » linguistiques collectives impliquent un actant, évoqué comme la « masse parlante » par Saussure, et cet actant ne peut se confondre avec l'instance d'énonciation telle que la tradition énonciativiste le considère depuis Benveniste, dont tous les raisonnements conduisent à une conception individuelle. Pour Saussure, qui ne développe guère cet aspect du problème, l'actant de la praxis est défini comme collectif, et il reste à comprendre comment se constitue ce collectif, quels sont les liens et les opérations qui le maintiennent, le renforcent ou l'affaiblissent.

Nous avons donc deux problèmes à affronter. Le premier est celui des opérations de la praxis énonciative, et le déploiement éventuel d'une séquence schématique (une séquence « canonique ») offrant le plus de latitudes possibles à l'inventivité, la singularité et la création de discours et de d'objets sémiotiques. La condition initiale de cette séquence d'opérations sera la réflexivité des processus sémiotiques : à moins d'imaginer une auto-émergence toujours plus spéculative qu'opératoire, la réflexivité sémiotique est indispensable pour concevoir les parcours de schématisation et d'invention de la praxis énonciative. Elle fonde notamment la dimension épisémiotique, c'est-à-dire la méta-sémiotique interne au processus pratique, qui est bien souvent invoquée aujourd'hui (cf. Badir, 2014, *Épistémologie sémiotique*).

Le second problème est le statut actantiel de l'opérateur de ces opérations ! En effet, entre les exécutions individuelles et le système, le pas à franchir est vertigineux, et Saussure doit déjà imaginer une position intermédiaire, le caractère « massif » des exécutions individuelles, qui donne lieu au concept de « masse parlante ». Dans la même perspective, la praxis énonciative issue de la conception greimassienne aboutit à l'hypothèse d'un actant collectif « impersonnel » : la « masse » serait impersonnelle. Cet *impersonnel massif*, opérateur d'une énonciation collective, doit être caractérisé d'un point de vue linguistique et sémiotique (et pas seulement sociologique), et pour ce faire, nous examinerons les propriétés distinctives de l'*individuel* et du *singulier*, du *pluriel* et du *collectif*, telles qu'elles interviennent dans la détermination des actants impliqués dans les manifestations sémiotiques, et ce, du point de vue

de la pratique. Au départ, l'impersonnel se présente plutôt comme une énigme à déchiffrer que comme une solution, et son articulation avec la quantification (singulier, individu, pluriel, comptable, massif, collectif), comme un problème particulièrement ardu.

## 1. La séquence de la praxis énonciative

### 1.1. La solution greimassienne : l'interruption du parcours génératif de la signification

Dans la théorie greimassienne, la pratique sémiotique proprement dite, celle des opérations qui produisent des sémioses apparaît indépendamment de la question de l'énonciation, qui reste dévolue aux opérations formelles permettant de déployer la dimension discursive (acteurs, espaces et temps). La production des sémioses est évoquée à propos des opérations de la *manifestation* (vs l'*immanence*). Pour Greimas, la manifestation est l'objet d'un choix : on choisit de manifester l'un des niveaux du parcours génératif de la signification, leur stratification étant fondée sur le degré d'abstraction ou de figurativité des entités sémiotiques que chaque niveau recueille. Il en résulte que le choix d'un niveau destiné à la manifestation « interrompt » ou « dévie » le parcours génératif (cf. Greimas & Courtés, 1979 : 220, point 4)

L'idée même d'une *interruption-déviaton du processus génératif* repose sur (i) l'antécédence du parcours génératif, en tant que présupposé, (ii) la subséquence de l'interruption et des opérations conduisant à la manifestation. Rappelons ici que le parcours génératif est la forme stratifiée et dynamique que prend le système sémiotique dans les années 70-80, et tout particulièrement dans le *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage* (1979). L'interruption n'appartient pas à l'immanence, au système, au parcours génératif : ce dernier est conçu pour se dérouler tout entier, de lui-même, sans opérateur autre que sa logique de déploiement interne. On retrouve ici la conception inspirée par Hjelmslev : d'abord le système, ensuite le procès ; d'abord le parcours génératif, ensuite l'énonciation, la manifestation, et enfin la praxis énonciative.

Pourtant, dans cette conception, l'acte d'interruption ou de déviation du parcours génératif est le seul élément sur lequel on pourrait s'appuyer pour développer une séquence canonique de la praxis énonciative. Si l'on suit le raisonnement greimassien jusqu'au bout (Greimas & Courtés, 1979 : 127, entrée « Énonciation », point 6), à la toute fin de la manifestation, intervient la *textualisation*, qui consiste principalement à conformer l'organisation sémiotique aux contraintes de la « substance de l'expression » : autrement dit la signification se réalise, grâce à la réunion du plan du contenu et du plan de l'expression.

*L'interruption de la génération en vue de la manifestation* est donc l'acte par lequel la production de tous les discours est envisageable, et à cet acte correspond un opérateur, l'instance d'énonciation qui choisit le niveau du parcours génératif qui sera manifesté. Elle est précédée par le déploiement du parcours génératif, que semble ne contrôler aucun actant identifiable. Elle est suivie par la manifestation elle-même, puis par la textualisation, qui réunit les deux plans de la sémiose, et qui réalise ainsi la sémiotique-objet. Ces deux dernières opérations sont également assumées par l'instance d'énonciation. Dans ce parcours,

*Génération → Interruption → Manifestation → Textualisation*

nous retrouvons une partie des modes d'existence :

*Génération → Interruption → Manifestation → Textualisation*

VIRTUEL      →      ACTUEL                      →      REEL

Mais il est bien difficile d'articuler la praxis énonciative à cette séquence, d'une part en raison de l'absence du mode *potentiel*, qui est réservé aux éléments produits par cette praxis, et d'autre part en raison du caractère individuel de ce modèle de la réalisation de la sémiologie. En d'autres termes, chez Greimas, le social doit être ajouté après-coup, tout comme la praxis énonciative, et en même temps qu'elle. Nous n'aurions alors pas d'autre solution que de considérer cette séquence comme neutre, eu égard à la catégorie individuel / collectif, et comme pouvant fonctionner soit sur le mode individuel, soit sur le mode collectif, sans incidence sur le fonctionnement de la séquence elle-même.

En outre, la séquence en question est affaiblie par une autre difficulté : les deux plans du langage sont concernés, expression et contenu, mais sous deux statuts différents. Dans le parcours génératif avant l'interruption, nous n'avons affaire qu'à la forme de l'expression et du contenu, et comme l'expression et le contenu sont par définition isomorphes, en raison de leur association formelle, le parcours décrit la génération de la signification, sans distinguer ses deux faces isomorphes, expression et contenu. Après interruption du parcours génératif, au moment de la textualisation, c'est la « substance de l'expression » qui impose des aménagements avant d'aboutir à la sémiologie. L'invocation de la substance de la seule expression semble ici particulièrement étrange : on pourrait alors rectifier, en rétablissant la symétrie, et en posant que la textualisation doit prendre en compte les contraintes à la fois *des deux substances, expression et contenu*, afin que la sémiologie soit réalisée.

Il faut ici rappeler une évidence, à savoir que l'accueil social et culturel des productions sémiotiques, leur validation ou invalidation, leurs reprises et leurs métamorphoses, ne peuvent avoir lieu que pour des productions *réalisées*, projetées dans le monde réel et social. Il pourrait alors être envisageable de considérer que *les produits de la praxis énonciative collective appartiendraient à la substance de l'expression et du contenu*, et que c'est à travers ces substances que s'exerceraient les contraintes, les choix, les latitudes de reprises ou d'invention, caractéristiques de la praxis énonciative. Cela impliquerait notamment que les propriétés et contraintes d'ordre substantiel, intervenant dans la réalisation finale de la sémiologie, relèveraient du mode d'existence *potentiel*. A titre d'hypothèse, et avec toutes les précautions requises, nous pourrions ainsi compléter la séquence précédente :

*Génération* → *Interruption* → *Manifestation* → *Substantialisation* → *Textualisation*  
 VIRTUEL → ACTUEL → POTENTIEL → REEL

Le raisonnement de Greimas et Courtès est saussurien, mais par inversion. Le plan de l'expression et le plan du contenu peuvent être analysés séparément, tout comme les signifiants et signifiés abstraits et formels chez Saussure, mais ils ne participent à la sémiologie que dans la réalité sociale (c'est le mode *réalisé*, tout comme, chez Saussure, la « réalité » des signes constitués de la réunion du signifiant et du signifié). Impliqués dans des actions (les réalisations sémiotiques, les textualisations), ils se substantialisent, et leur statut formel est dépassé. En résumé, la sémiologie ainsi conçue *réalise* et *substantialise*. Greimas et Saussure pourraient s'accorder pleinement, si Greimas prenait le parcours inverse : d'abord la réalisation et la substantialisation, puis ensuite la reconstitution de l'interruption et de la génération. Sans plus spéculer sur les accords et désaccords entre le fondateur de la linguistique structurale et celui de la sémiotique structurale, on peut simplement en conclure que nous avons affaire à deux points de vue épistémologiques différents et complémentaires sur le même modèle sous-jacent : un point de vue *praxéologique*, celui de Saussure, qui commence avec l'action et la réalité sociale, et un point de vue *constructiviste*, celui de Greimas, qui commence avec la dynamique générative. Notre séquence canonique peut donc être lue dans un sens comme dans l'autre, selon le point de vue adopté.

Reste un dernier problème à traiter à propos de cette séquence d'opérations, à savoir le mode d'existence *potentiel* attribué aux substances de l'expression et du contenu. Tout d'abord, cette attribution n'est pas contrefactuelle : les deux substances ne peuvent pas se réunir directement dans une sémiologie, car elles ne sont pas strictement isomorphes, mais elles sont tout de même déjà configurées pour être compatibles l'une avec l'autre : cette configuration préalable peut être considérée comme de l'ordre du *potentiel*. La mémoire du potentiel doit être différente de celle du virtuel, sinon la distinction ne serait pas pertinente. Le système *virtuel* est en mémoire justement en raison de son caractère systémique ; le réseau de relations (les systèmes de valeurs saussuriens) est la forme même de cette mémoire virtuelle, et la manifestation systématique de ce réseau de relations est réservé à des textes et des genres spécifiques : la description phonologique, la grammaire, le lexique, guère plus. La mémoire du *potentiel* se présente plutôt comme un rhizome deleuzien (Deleuze & Guattari, 1972, 1980) : une multitude de nœuds et de liens, certes, mais sans hiérarchie, sans distribution, avec seulement des « plateaux », des zones mieux stabilisées que d'autres. Chez Greimas, les interruptions-manifestations-substantialisations-réalisations qui conduisent à la manifestation et à la sémiologie, sont à l'origine des configurations qui se stabilisent en tant que potentiels, mémorisés dans ce que nous aimerions pouvoir appeler une « sémiotique ». Cette stabilisation a lieu dans une encyclopédie culturelle qui reste à la disposition des autres énonciations, et qui peuvent susciter, soutenir ou inhiber les opérations ultérieures d'interruption générative. Greimas ne reprend pas le concept d'encyclopédie d'Umberto Eco (1979), mais il doit pourtant imaginer un espace spécifique, appartenant à l'univers sémiotique, mais qui ne se confond pas avec les virtualités du système : cet espace, où se font et se défont les cohérences et les distinctions culturelles, est celui des « primitifs » (Greimas & Fontanille, 1991 : 86-89).

On notera enfin que, chez Greimas, cette praxis n'est explicitement imputée à aucun acteur d'énonciation : comme l'histoire chez Benveniste, la praxis semble opérer d'elle-même. Pourtant, s'il y a une ou plusieurs opérations, il y a nécessairement une instance opératrice, c'est-à-dire un actant. On parlera dans ce cas de l'« impersonnel » de l'énonciation (Bertrand, 1993a), mais cet « impersonnel » semble ne recouvrir que l'impossibilité d'imputer l'interruption générative, la manifestation et la textualisation à qui que ce soit d'identifiable.

## **1.2. Le champ des pratiques énonciatives**

### **1.2.1. La séquence [réflexion-exploration-expression]**

Aujourd'hui, toute énonciation particulière est donc supposée participer à un champ de manœuvres énonciatives plus large, plus général, et collectif : à cet égard, elle est d'emblée considérée au moins comme "ré-énonciation" (ou plus généralement, une « re-présentation », cf. Nicolai, à paraître). Pour avancer sur cette question, il nous faudrait maintenant pouvoir préciser ce qu'est une *pratique d'énonciation*, dès lors que l'énonciation collective et plurielle ne peut plus être réduite à l'« acte d'appropriation individuelle de la langue ». L'énonciation individuelle n'étant qu'une partie d'un processus collectif, la partie ne peut configurer la totalité, et il faut considérer la « masse » qui assume la praxis énonciative, et qui a en charge de confirmer ou infirmer, infléchir ou transformer, assumer ou récuser une encyclopédie de primitifs sémiotiques partagée dans une communauté de locuteurs.

On ne peut pas fonder une énonciative collective, polyphonique, multidimensionnelle et évolutive sur le seul plan d'immanence de la textualité : elle est nécessairement d'ordre processuel et pratique, et c'est la raison pour laquelle Greimas avait choisi de la dénommer « praxis » énonciative. Nous partons des principes suivants :

- Toute énonciation présuppose, explore et manifeste une ou des expériences, antérieures, postérieures ou concomitantes.
- Ces expériences peuvent être somatiques, pratiques, textuelles, ou tout autres : médiatiques, scientifiques, notamment.
- Elles peuvent donc avoir été prises en charge explicitement par d'autres énonciations dont les actes et les auteurs sont identifiables (auquel cas il y a, au sens strict, énonciation, puis ré-énonciation), mais elles peuvent également être seulement mémorisées, partagées ou transmises, à l'intérieur d'une expérience individuelle et collective, sans énonciation identifiable, supposant seulement une présentation (la *prise*) suivie d'une re-présentation (la *reprise*). Dans tous les cas, ces expériences ont déjà donné lieu à des sémoses, textuelles, pratiques ou existentielles.
- L'expérience en question est accessible à une *exploration réflexive*, et suffisamment malléable pour être transposée dans une autre sémosis.

L'ensemble de ces conditions initiales constitue l'énonciation comme une pratique spécifique, *une pratique de production de sémoses à partir de l'expérience*. Nous pouvons alors tenter de proposer une séquence canonique de l'énonciation pratique.

Dans son ouvrage consacré aux modes d'existence (Latour, 1998, 2012), Bruno Latour propose de considérer que le sens advient dans le monde de l'existence par *instauration*, opération qui est définie *a minima* par l'intensification et l'extension de la présence, sans qu'il soit nécessaire de poser au préalable un actant sujet auquel on imputerait une énonciation. L'instauration n'est imputable qu'à un état de choses dynamique, une instance diffuse et en cours d'émergence. En somme, une « instauration » à la forme et les propriétés d'une *présentation* (Fontanille & Cougnas, 2018)

S'agissant plus particulièrement des pratiques, elles signifient principalement dans la mesure où elles poursuivent leur cours malgré les obstacles et les résistances (en extension), et en raison d'une force d'engagement qui maintient ce cours pratique (en intensité). Cette instauration extensive et intensive ne peut être imputée qu'à une instance diffuse, plurielle, et il s'agit d'une proto-énonciation, une ébauche énonciative, parce que la signification émerge de la dynamique d'un cours d'action, et non d'un acte spécifique, ainsi que de l'activité d'une instance en cours d'instauration, et non d'un actant déjà constitué comme compétent.

Si l'instauration n'est pas une opération magique qui suscite du sens *ex nihilo*, elle est supposée *transformer* quelque chose en une autre chose qui est un ensemble signifiant. Notre hypothèse est qu'elle transforme des *expériences* en expressions-présentations sémiotiques. L'expérience humaine devient une pratique signifiante si elle est elle-même accessible à l'expérience : l'expérience des expériences. C'est justement cette *réflexivité* qui est perçue et appréhendée sous les espèces de l'intensité et l'extension (cf. supra), nécessaires pour qu'il y ait « instauration ». *Pratiquer*, avec une certaine force et pendant un certain temps procure *le sentiment de pratiquer* ; le premier « pratiquer » est *affectant*, et le second est *affecté*. Quelque chose *prend* forme dans l'action, et l'affect le *reprend* réflexivement. Au cœur de l'expérience, on assiste donc à la « prise de forme », et à la « reprise ». *Prise* et *reprise* sont les deux moments élémentaires de la phase réflexive de présentation en général, et en particulier de l'énonciation considérée comme une *praxis*.

L'énonciation-instauration du sens pratique transforme l'expérience en manifestation signifiante en se réfléchissant. La pratique d'énonciation ne peut pas être une pratique sociale ou individuelle comme les autres : non seulement elle produit du sens, ce qui n'est pas le cas de toute pratique, mais en outre elle l'énonce, et elle produit une sémosis en bonne et due forme grâce à une transposition de l'expérience en expressions.



L'affect réflexif est une demande de sens, à laquelle répond une *exploration* de cet affect, dont il résulte une sémiose, la production d'une sémiotique-objet. L'exploration énonciative débouche sur une grande diversité d'expressions disponibles, dans lesquelles elle peut *transposer* l'affect réflexif originaire. L'expérience peut être par exemple olfactive, ou émotionnelle, et son exploration peut conduire à des transpositions sémiotiques textuelles ou visuelles. L'exploration peut être particulièrement sophistiquée, voire encadrée par des procédures et portée par une instrumentation, comme dans le cas de l'imagerie scientifique ou médicale ; les produits de ces explorations sont pris en charge par la schématisation, ainsi que la spatialisation, la temporalisation, jusqu'à la visualisation finale.

L'exploration de l'expérience par l'énonciation pratique comporte au moins : (i) une phase de sollicitation-excitation des objets de l'expérience pour en extraire des propriétés exploitables (information, signaux, qualités sensibles ou physiques), (ii) une phase de transposition de ces propriétés extraites dans les propriétés correspondantes d'un domaine sémiotisable (transduction informatique, projection sur un support, organisation plastique, etc.), et (iii) une phase de manifestation sémiotique (contenu + expression), en application des propres règles et contraintes d'un support d'expression.

### **1.2.2. La séquence [expression-transmission]**

L'un des arguments principaux de Saussure, dans l'approche praxéologique qui domine dans ses *Écrits*, est le rôle de la *transmission*, une dimension de la praxis qui est inhérente à la constitution du signe, si ce n'est même à son devenir anthropologique. La transmission est en quelque sorte la finalité du signe, et la justification de son existence ; le signe est, selon Saussure, *destiné à être transmis* :

Ce sera la réaction capitale de l'étude du langage sur la théorie des signes, ce sera l'horizon à jamais nouveau qu'elle aura ouvert [...], que de lui avoir appris et révélé *tout un côté nouveau du signe*, à savoir que celui-ci ne commence à être réellement connu que quand on a vu qu'il est une chose non seulement transmissible, mais 1° de sa nature *destiné à être transmis*, 2° modifiable. Seulement pour celui qui veut faire la théorie du langage, c'est la complication centuplée. (ELG, 2002 : 220)

La transmission en question est très spécifique, car elle porte sur des relations, des négations et des différences. Mais surtout, elle est intrinsèquement associée à la métamorphose (Saussure écrit ci-dessus à propos du signe qu'il est aussi destiné à être « modifiable »). Les deux types d'opérations – transmission & modification – sont les deux faces d'une même phase de la séquence énonciative que nous élaborons ici. Le signe est modifié parce qu'il est transmis, et il est transmissible parce qu'il est modifiable.

La transmission est un des grands schèmes pratiques caractéristique des communautés humaines et de quelques communautés non-humaines. L'un de ses déterminants majeurs, qui la distingue par exemple du don ou de l'échange, tient à la mutabilité et la plasticité des productions culturelles transmises : cette mutabilité-plasticité est même une condition pour que la transmission opère. Inversement, la transmission est une condition de la métamorphose, puisque c'est elle qui remet en jeu la stabilité, la signification et l'existence même de ce qui est transmis. Non seulement transmission et mutation sont inextricablement liées, mais surtout leur articulation est à la fois négociable et légitimante : il en résulte par exemple qu'un legs intellectuel ou une production sémiotique transmis sous condition de figement et de reprise littérale sera inévitablement soit refusé, soit déclaré obsolète, en tous cas perdra l'essentiel de la valeur qui justifiait sa transmission (cf. Jacques-Jouvenot & Vieille Marchiset, 2012). Dans la « prise » et « reprise » qui constitue le segment élémentaire de la praxis énonciative, le « repreneur » n'assume la reprise qu'en négociant et en reconfigurant ce qui lui est transmis,

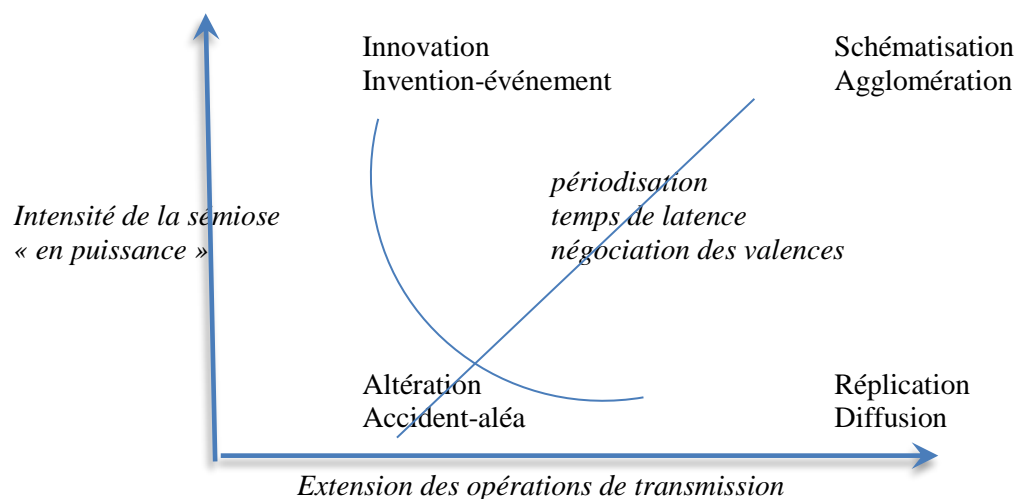
pour se l'approprier pleinement. Prise / reprise, dissémination / localisation, pérennisation / obsolescence, légitimation / délégitimation sont constitutifs de la dynamique pratique.

C'est pourquoi en affirmant que la pertinence sémiotique de n'importe quelle entité repose sur sa participation à un système de valeurs, il nous faut immédiatement considérer que ce système de valeurs, impliqué dans la transmission et porté par elle, est soumis lui-même à des reconfigurations incessantes, à des variations qui deviennent, dans la perspective praxéologique de Saussure, une de ses conditions d'existence et de persistance. Saussure insiste :

[...] constatons tout de suite l'entière insignifiance d'un point de vue qui part de la relation d'une idée et d'un signe hors du temps, hors de la transmission, qui seule nous enseigne (expérimentalement) ce que vaut le signe. (ELG, 2002 : 231)

En vue de constituer et compléter la séquence type de la praxis énonciative, nous pouvons ici prévoir, entre la « prise » et la « reprise », une phase intermédiaire où se jouent les caractères de fidélité et d'invention, de respect et de créativité : c'est cette phase d'incertitudes, de métamorphoses et de négociations, dont dépendent à la fois l'acceptation de la valeur transmise, sa préservation et sa légitimité dans la communauté. Ce « temps de latence », tout comme, dans le cas de l'échange, le délai entre le don et le contre-don, est donc le moment sémiotique critique de tout le processus.

Nous pouvons supposer que la condition tensile (les tensions entre l'extension et de l'intensité, cf. supra) continue à faire son effet dans la phase de transmission-métamorphose : cela permet alors de cartographier, dans le diagramme ci-dessous, les différents types de transmissions. Ce diagramme est une structure tensile, reposant sur la covariation de l'intensité et de l'extension ; ici, l'intensité est celle de la force du lien sémiotique qui caractérise ce qui est transmis, et l'extension est celle, temporelle, spatiale, actorielle, etc., du processus de transmission lui-même. En somme, d'un côté l'*intensité de la sémiose « en puissance »*, et de l'autre, l'*extension du processus de transmission*, que l'on peut apprécier à la fois dans le temps et dans l'espace, et dans le nombre de réplifications, de transformations et de ré-énonciations.



### 1.3. La séquence canonique

L'examen du premier problème que nous avons rencontré, celui de la constitution d'une séquence canonique de la praxis énonciative, arrive à son terme. Les deux sous-séquences proposées ci-dessus, [réflexion-exploration-expression] et [expression-transmission-

modification] peuvent maintenant être articulées en une seule. La première a pour finalité l'*expression*, une phase nécessairement publique (les autres peuvent l'être aussi, mais sans obligation), et donc collective voire sociale. La seconde a pour point de départ l'expression, et son objectif est d'assurer sa persistance dans la transmission grâce à la métamorphose : cette dernière phase englobe alors sans nécessairement les distinguer les dimensions temporelles, spatiales et actorielles de la modification. Soit, pour finir :

[*Réflexion* → *Exploration* → *Expression* → *Transmission* → *Modification*]

## 2. L'actant collectif de la praxis énonciative<sup>4</sup>

### 2.1. Le statut sémiotique de la « masse sémiotisante »

Le concept d'« actant collectif » apparaît dans le champ des recherches sémiotiques comme l'une des variétés de l'actant en général, et il implique alors le nombre d'acteurs supposés intervenir dans un même rôle à l'intérieur d'une scène prédicative. Greimas et Courtés (1979 : 3-8) précisent à cet égard : « Compte-tenu de sa prise en charge, au niveau de la sémantique discursive, par la procédure de figurativisation, l'actant sera dit soit individuel, duel ou collectif » (*ibid.*, 4, point 4), et que : « L'acteur peut être *individuel* (Pierre), *collectif* (la foule), *figuratif* (anthropomorphe ou zoomorphe) ou *non figuratif* (le destin) » (*ibid.*, 7, point 2, les italiques correspondent aux caractères en gras dans le texte).

A l'époque où les autres sciences humaines et sociales avaient quelque considération pour les propositions émanant des sciences du langage, le prototype de l'actant collectif était justement la « masse parlante » de Saussure. La sociologie, par exemple, a utilisé le concept d'« actant collectif » en se référant à la « masse parlante ». Dans un article intitulé « Agent, acteur, actant : personnages en quête d'un scénario introuvable » (2009), Jean-Claude Passeron définit l'actant social comme *une entité massive*, pour le distinguer des acteurs et des agents sociaux, en s'appuyant sur la conception saussurienne :

Dans le cas de la pratique d'une langue naturelle, les actants sont agglomérés dans "la masse parlante", comme disait Saussure, qui se donnait ainsi un actant collectif, exempt de sociologie ou de psychologie, coextensif au système dès qu'il l'utilise. (Passeron, 2009 : 24)

On observe en passant que pour Passeron cet « actant collectif » est une agglomération d'« actants », et pas d'« acteurs » : il s'agit de tous les « actants » qui pratiquent la langue naturelle. Cette pluralité d'actants est conforme à la praxéologie saussurienne : chaque locuteur « exécute » des paroles, et à ce titre doit être traité comme un actant (un « sujet parlant »). La question qui se pose alors (à nous, mais pas à Passeron), est celle de la coexistence de deux types d'actants et d'actes : ceux accomplis par les actants individuels de la parole et ceux assumés par la masse parlante. Nous proposons de considérer plus généralement la « masse sémiotisante », responsable de la praxis énonciative : la question est la même, et il s'agit de comprendre comment ces actants des énonciations individuelles et cet actant de l'énonciation et de la praxis collectives se distinguent et s'articulent.

Dans les développements ultérieurs concernant la praxis énonciative, notamment ceux proposés par Denis Bertrand, la notion d'« actant impersonnel » s'impose. Dans un article consacré à l'« impersonnel de l'énonciation », Denis Bertrand (1993a : 25-32) interroge notamment le statut de cet actant globalement responsable de la praxis énonciative, et il le caractérise comme

---

<sup>4</sup> Cette partie reprend en substance et parfois dans le détail des éléments de notre livre *Ensemble. Pour une anthropologie sémiotique du Politique* (Fontanille, 2021), pour ce qui concerne la conception de l'actant collectif.

impersonnel. Dans une autre étude, consacrée à l'ironie (1993b : 27-46), il décrit en détail le processus assumé par cet impersonnel :

[...] les produits de cet usage sans cesse réitérés, ressassés par un impersonnel de l'énonciation, sont susceptibles à leur tour, par sédimentation progressive, par calcification, par durcissement, de se transformer en formes fixes et de devenir des primitifs "convocables", reversés dans le système, y prenant place et s'y incrustant (Bertrand, 1993b : 33).

Cet actant impersonnel accomplit des actes (réitérer, ressasser, sédimenter, etc.) auxquels les actants individuels contribuent grâce à des actes qui leurs sont propres, et spécifiques. La distinction à suivre n'est pas proposée par Bertrand, mais elle se lit en filigrane : l'« impersonnel » de la praxis énonciative s'oppose au « personnel » des énonciations individuelles. Benveniste est implicitement sollicité, en ce qu'il propose de distinguer la personne subjective, la personne en général, la non-personne et l'absence de personne, et cela se fait en deux temps. D'abord, dans « Structure des relations de personne dans le verbe » (Benveniste, 1966 : 225-236), apparaissent les distinctions entre [personne subjective/personne non subjective] et [personne/non personne]. Ensuite, dans « Les relations de temps dans le verbe français », à propos de la distinction entre l'énonciation discursive et l'énonciation historique, Benveniste note que la 3<sup>ème</sup> personne du discours historique ne s'oppose à aucune autre personne, et qu'« elle est au vrai une absence de personne. » (Benveniste, 1966 : 242).

Au-delà même de la question du discours historique, nous serions confrontés à la distinction entre deux régimes d'énonciation : (i) un régime où le « personnel de l'énonciation » serait pertinent, et (ii) un autre régime où prévaudrait l'« impersonnel de l'énonciation ». Dans le premier cas, on peut se demander « qui énonce ? », et dans le second cas, cette question n'aurait aucun sens, et il faut se contenter de « ça énonce ». L'impersonnel de l'énonciation, redéfini comme l'absence de personne, le *ça*, n'en est pas moins un actant : un acte est accompli. L'« absence de personne » doit alors être elle-même redéfinie comme *neutralisation de la catégorie de la personne, en régime d'énonciation collective*. « Collectif » signifie ici non seulement le nombre, le pluriel, mais aussi la « masse » : un *pluriel massif*, et non comptable. Pour obtenir un pluriel massif, il faut explorer la nature des articulations entre les actants individuels : (i) l'activité du collectif est une composition dynamique des activités individuelles, et (ii) les activités individuelles sont des manifestations particulières et locales, identifiables comme telles, de l'activité collective globale.

Chez Benveniste, l'énonciation impersonnelle se reconnaît presque exclusivement à l'absence de traces ou de marques de la catégorie de la personne. L'absence de personne impliquerait-elle l'absence de traces ? Non, car l'énonciation impersonnelle, au-delà du seul discours historique, qui semble se raconter tout seul, et largement au-delà du seul discours verbal, laisse des traces observables. Dans *L'énonciation impersonnelle ou le site du film* (1991), Christian Metz part de l'acte (l'« acte sémiologique » d'énonciation), comme portant sur un autre acte (le « texte » en tant qu'acte). Il s'agit donc de l'acte d'énonciation saisi dans sa phase réflexive (cf. supra) : il ne s'agit plus seulement de signifier, mais de signifier qu'on signifie. Selon Metz, cette réflexivité s'exercerait dans « certaines parties d'un texte », dédiées aux traces énonciatives, où *on montre que ça signifie*. L'impersonnel se manifeste ici par une *ostension*. L'ostension laisse des traces identifiables et analysables : l'absence de personne n'est donc pas indicible.

Cette propriété peut être généralisée ainsi : tout acte soumis à une *ostension réflexive* est interprété en relation avec un type d'usage, d'habitude ou de norme, proposés collectivement, et en même temps assumé par un acteur individuel, celui de l'occurrence textuelle, mais qui se présente sous le rôle d'un actant collectif impersonnel. Plus spécifiquement, tout acte

d'énonciation ostensif renvoie à la fois à une praxis collective, et à une parole actuelle, qui affiche (c'est l'acte d'ostension) sa relation (de conformité ou de non-conformité) avec la praxis collective. De fait, l'acte d'ostension met en évidence une dualité et une complémentarité : dans le mode autonome du discours, l'une des deux faces préfigure la dimension méta-sémiotique, (c'est l'impersonnel massifié), et l'autre face est consacrée à une stylistique diffuse (c'est l'impersonnel singularisé) ; l'une statue sur les règles et normes, l'autre manifeste l'engagement actantiel dans l'occurrence.

Cette dualité-complémentarité est un apport essentiel à la compréhension du statut et du fonctionnement de la « masse sémiotisante ». L'actant collectif en question étant impersonnel, il se présente comme faiblement déterminé, en tant qu'absence de personne, mais fortement attractif, disponible pour accueillir des actants individuels, soit actualisés par leur engagement dans des manifestations particulières, soit potentialisés par leur retour vers la norme et les usages collectifs. L'ostension réflexive nous donne à la fois le sentiment d'une « montée en généralité » en même temps que d'une spécification de l'occurrence : l'explication serait à chercher du côté de l'attraction des actants individuels par le vide personnel. La masse sémiotisante est sans forme (personnelle) mais pas sans force (d'attraction). L'absence de personne devient ainsi un attracteur : une présence à présentifier, à remplir, à actualiser par des projections émanant des actants individuels. L'actant collectif doit *se présenter* pour exister et attirer.

La masse sémiotisante ne se caractérise donc pas par la nature de ses composants : ce serait une impasse que d'y prêter attention. Elle se caractérise par son attractivité, et cette dernière repose elle-même sur la nature et la force des liens qui « tiennent ensemble » les composants. Traité comme une composition, comme une instance structurable et en attente de remplissage et de présentation, l'actant collectif de la praxis énonciative est maintenant spécifié. Cette composition est elle-même en devenir : l'actant collectif peut resserrer ou affaiblir les liens, conforter son moment d'unité ou le compromettre, se présenter comme massif ou fragmenté. Cette consistance particulière de l'actant collectif en fait un *métamorphe*.

## 2.2. Méréologie

### 2.2.1. La composition de l'actant collectif

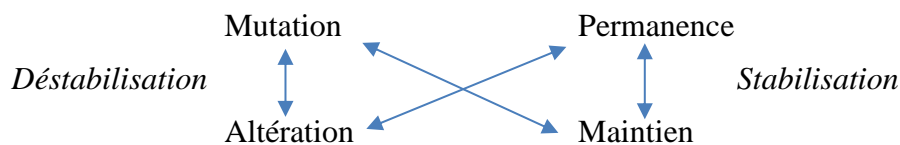
Jean-François Bordron a montré, dans une étude consacrée à la constitution méréologique des objets (1991 : 51-65), que l'intentionnalité de ces objets dérive directement de leur composition. Précisons d'abord que dans cette étude « objet » désigne toute entité à vocation sémiotique. Ces entités sont des totalités composites, et la typologie de leurs modes de composition débouche sur celle de leur intentionnalité. En d'autres termes, la signification de ces entités composites se construit à partir de leur mode d'assemblage. Bordron désigne ces modes d'assemblages comme des « moments d'unité » : le moment d'unité d'une entité sémiotique est la « clé » spécifique à la fois de son mode de composition en tant que *totalité* et de son mode de signification en tant qu'*intentionnalité*. Car selon Bordron, « le moment d'unité [...] est] le type intentionnel de l'objet » (*ibid.*, 57).

Dans les termes de notre recherche actuelle, une entité plurielle et composite ne peut recevoir le statut d'actant collectif que si elle est dotée d'un « moment d'unité », et ce moment d'unité nous indique comment elle signifie, c'est-à-dire en l'occurrence comment elle joue son rôle d'actant collectif. On doit alors retenir ici le fait que le moment d'unité est ce qui résiste à toute modification de l'entité sémiotique (Bordron, 1991 : 56) : c'est ce qui persiste de la morphologie de l'entité à travers toutes les métamorphoses qu'elle supporte. Transposé à notre masse sémiotisante, l'actant collectif de la praxis énonciative, il pourrait conserver son mode

de signification et sa manière d’agir en tant que collectif aussi longtemps que son moment d’unité résisterait aux variations, inventions et autres reconfigurations. Et nous pourrions ainsi ébaucher une typologie raisonnée des métamorphoses de cet actant collectif.

Nous pourrions ainsi distinguer deux types de métamorphoses : l’*altération*, qui ne brise pas le moment d’unité, et la *mutation*, qui brise ou reconfigure le moment d’unité. Si nous postulons que la déformabilité des actants collectifs et de leurs moments d’unité est le cas général, alors nous devons pouvoir identifier des métamorphoses stationnaires aussi bien que dynamiques. Du côté des métamorphoses dynamiques : l’*altération* et la *mutation*, et du côté des métamorphoses stationnaires, où la force de liaison du moment d’unité résiste à l’instabilité : le *maintien* résiste à la mutation, et la *permanence* résiste à l’altération.

Le diagramme de la typologie des métamorphoses des actants collectifs est un carré sémiotique :



Comme nous l’avons déjà suggéré, les métamorphoses de l’actant collectif comportent deux faces solidaires : d’un côté, elles distinguent les transformations de sa composition en fonction de ce que le moment d’unité est en mesure d’endurer ou pas, et de l’autre, elles décrivent ce que l’actant collectif ainsi caractérisé est à même d’opérer sur le domaine dont il a la charge. Par conséquent : à la fois les formes de la masse sémiotisante et celles des opérations de la praxis énonciative.

### 2.2.2. Singulier et individuel, pluriel et collectif

Il reste pour finir à entrer dans la dynamique même de la constitution du collectif, dans ses interactions avec l’individuel. Jusqu’alors, nous avons tenu pour acquis, sous l’autorité de Saussure, le caractère *massif* de cet actant, éventuellement reformulé comme *totalité intégrale* dans la tradition greimassienne (Greimas & Courtès, 1979). Nous avons déjà suggéré que les interactions entre les composants individuels et la totalité actantielle étaient plus spécifiques, voire plus sophistiquées, dans le cas de la praxis énonciative.

Une proposition de Claude Zilberberg nous offre l’occasion de concevoir et préciser le détail et les variétés des opérations en jeu. Zilberberg (1985 : 21-34) manipule une catégorisation constituée de deux oppositions corrélées : [singulier/pluriel] et [individuel/collectif]. Son point de départ est une observation de Togeby (1951 : 187), qui note que la morphologie de la quantification, dans certaines langues, dont le français, distingue trois cas : le *singulier* (ciel, aïeul), le *pluriel* (ciels, aïeuls), et le *collectif* (cieux, aïeux), avec même des matrices de variétés morphologiques reproductibles, sur le modèle [feuille / feuilles / feuillage]<sup>5</sup>. Dès lors, la question se pose de savoir si, face à deux manières d’être plusieurs (pluriel et collectif), il n’y aurait pas aussi deux manières d’être unique, même si elles sont plus rarement manifestées dans les langues. D’où la seconde opposition proposée par Zilberberg : *singulier* et *individuel*.

Zilberberg caractérise la catégorie [singulier/pluriel] par la *similitude* qui permet de cumuler dans un pluriel des entités équivalentes, et la catégorie [individuel/collectif], par la *contiguïté*

<sup>5</sup> Cette matrice fait se succéder trois échelles différentes : (i) le singulier vise la partie commune, à l’échelle du lien et du commun ; (ii) le pluriel exprime le nombre des parties identiques (comptables), à l’échelle partitive ; (iii) le collectif désigne une totalité massive, à l’échelle intégrale.

qui fonde l'appartenance des individus au collectif sur leur proximité entre eux. La première catégorie est soumise à la tension entre *semblable* et *dissemblable*, et la seconde, à la tension entre *exclusion* et *participation*. Pour prolonger la proposition de Zilberberg, en croisant les deux catégories, nous ajouterons que l'on peut passer du pluriel au collectif, en convertissant la similarité et l'accumulation en contiguïté et en participation, et réciproquement : la collection des « mêmes » est du côté du pluriel, la contiguïté des « autres » est du côté du collectif.

Il en vient, pour finir, à ce qui nous concerne ici directement, à savoir que pour la catégorie [individu/collectif] et donc, dans la tension entre exclusion et participation, chacun de ces deux pôles peut être intense ou extense ; en l'occurrence, « extense » signifie dans ce cas « d'intensité faible et diluée » :

- l'exclusion intense (forte), c'est l'individu en tant qu'entité « privée » et repliée sur son « propre » ;
- l'exclusion extense (faible), c'est l'individu en tant que « particulier » en marge du collectif ;
- la participation intense (forte), c'est le collectif en tant que « sacré », écrit-il (mais on pourrait tout aussi bien dire « hiératique » ou « institué»), alors que
- la participation extense (faible), c'est tout simplement le collectif en tant que « commun ».

Nous accédons ici à une première ébauche de la nature du lien au sein des assemblages, et des postures individuelles par rapport à ces assemblages.

Le croisement des deux catégories fait apparaître d'autres propriétés : l'assimilation / dissimilation (pour délimiter l'accumulation des « mêmes ») règle l'*extension* du pluriel, la quantification étant l'une des figures majeures de l'extensité, alors que la catégorie exclusion / participation (pour délimiter la contiguïté des « autres ») participerait de l'*intensité*, avec affects et émotions associées aux opérations d'exclusion et de participation. On obtient ainsi quatre cas de figure :

- pour les « mêmes », la singularité équivaudrait à une individualité extense (un *particulier*), et la pluralité, à une collectivité extense (tenue par un lien *commun*) ;
- pour les « autres », l'individu exclu correspondrait à une individualité intense (repliée sur elle-même, sur son domaine privé), et la participation au collectif donnerait lieu à une collectivité intense (« sacrée », hiératique, institutionnelle)

Cette nouvelle formulation donne cette fois un accès direct au lien d'assemblage : (i) une collection hétérogène pour l'individu « particulier », (ii) un simple lien immanent pour le regroupement autour d'un « commun », (iii) une juxtaposition plus ou moins distante pour le « privé-replié », et (iv) une projection dans une instance transcendante pour le collectif « sacré-hiératique ».

L'examen détaillé des interactions entre les actants individuels et l'actant collectif prend sinon une franche tournure, du moins une coloration anthropologique et politique. On retrouve en effet quelques-unes des figures qui peuplent nos débats politiques : le peuple doit-il être défini du côté de l'extension, du nombre et de la similitude, ou du côté de l'intensité participation et inclusive ? La vaccination est-elle une affaire collective (au nom d'une entité transcendante et quasi-sacrée), ou bien une affaire individuelle privée ? Il serait donc parfaitement légitime d'illustrer nos quatre cas de figure par quelques rôles extraits des discours et des pratiques politiques : on peut ainsi distinguer, du côté de l'actant individuel, le « militant » (pôle intense et privé) et le « sympathisant » (pôle extense et particulier), et du côté de l'actant collectif, le

« parti » (pôle intense et hiératique) et le « courant d'opinion » (pôle extense et commun). La quantification (singulier ou pluriel) n'est pas pertinente pour définir le « privé » (le militant) ou le « hiératique » (le parti), alors qu'elle est requise pour le sympathisant et le courant d'opinion : en effet, on *compte* ses sympathisants et il en faut un certain nombre pour qu'on puisse parler de courant d'opinion.

Les choix disponibles deviennent suffisamment explicites : pour le collectif, entre le pôle « hiératique » (transcendant) et le pôle « commun » (immanent), et pour l'individu, dans spécification face au collectif, entre le repli sur soi-même, sur le « privé », et la simple « particularité » qui le met en marge du commun. L'analyse sémantique nous invite donc tout particulièrement à examiner la nature des interactions entre individus et collectif. C'est ainsi qu'un actant individuel « privé » et replié sur son « propre » n'interagira pas de la même manière avec un actant collectif de type « hiératique-institutionnel » ou de type « commun ». De même pour un actant individuel du type « particulier ».

Les interactions entre les types « intenses » de l'actant individuel (privé, replié sur soi) et de l'actant collectif (hiératique, institué) sont de véritables *confrontations* comportant des enjeux identitaires, des antagonismes entre deux actants fermés l'un à l'autre, laissant présager une dramatisation conflictuelle du devenir collectif et individuel : pour l'un comme pour l'autre, aucun compromis n'est possible. En revanche, les interactions entre les types « extenses » sont des accommodements réciproques et des *compromis*, sans autre enjeu pour les interactants que leur coexistence pacifique, et sans que l'un et l'autre ne doive renoncer à leur identité.

Les interactions croisées, entre un type intense et un type extense, sont porteuses de *reconfigurations* et font appel à des catégories complémentaires qui leur permettent de surmonter leur différence. Si un individu « privé », intensément replié sur soi-même, est confronté à un collectif du type « commun », leur relation n'est possible que si l'un et l'autre acceptent la coexistence, au sein même de chacun d'eux, entre un sous-domaine privé (le repli sur soi-même) et un sous-domaine public (le partage du « commun ») ; l'actant individuel accepte alors d'être doté de deux faces, l'une privée et l'autre publique, et l'actant collectif admet de regrouper que les faces publiques.

A l'inverse, si un individu « particulier » est confronté à un collectif « hiératique » ou « institutionnel », il devra, en vue de son intégration, faire allégeance, et, pour commencer, donner son consentement à un dédoublement de son identité entre, d'une part sa particularité, et d'autre part sa contribution à la thématique caractéristique du collectif, thématique qui a un caractère « général ». De son côté, le collectif mettra en place des rites d'*intégration* ou même d'*initiation* pour sélectionner, chez l'individu, sa participation à la thématique générale. Nous pouvons maintenant récapituler ces différents types d'interactions entre individus et collectifs, sous la forme d'un tableau à double entrée :

	Individu intense (privé, ego)	Individu extense (particulier)
Collectif intense (hiératique)	CONFRONTATIONS	INTEGRATIONS
Collectif extense (commun)	RECONFIGURATIONS	COMPROMIS



## Pour finir

Notre lecteur se demande à juste titre où conduisent ces extrapolations, et si elles ont quelque rapport avec la praxis énonciative. Nous pouvons le rassurer : en chaque étape de ce raisonnement, la réflexion sur la masse sémiotisante et sur la praxis énonciative a progressé. Tout d'abord, nous avons dépassé la description de la « masse », pour lui substituer une typologie des collectifs disponibles, fondée sur la résistance ou la fragilité de leurs moments d'unité : il n'y aurait en effet guère d'avenir pour une théorie de la praxis énonciative qui postulerait une uniformité, voire une informité de l'actant qui en est responsable. Il y a autant d'événements types de la praxis énonciative qu'il y a de métamorphoses possibles de l'actant collectif (altération, mutation, maintien, permanence).

Ensuite, nous avons déployé les relations entre les individus composants et la totalité actantielle, de manière à dégager des positions et stratégies de nature proto-politique : il est par exemple loin d'être indifférent, eu égard à une praxis qui touche le devenir des langues et des sémiologies humaines, de savoir si le collectif qui les supporte est un simple commun ou de caractère institutionnel, voire sacré, car ces caractères sont aussi ceux des domaines dont le collectif à la charge (cf. notamment, la différence entre une culture diffuse et malléable, et une culture sacralisée et intangible). Pour finir, nous avons proposé une typologie raisonnée des interactions entre les types d'individus et les types de collectifs, qui ouvrent sur une possible anthropologie sémiotique des modes d'« appropriation » des systèmes symboliques par les individus et les collectifs dont ils procèdent.

## Références bibliographiques

BADIR, Sémir. (2014). *Epistémologie sémiotique. La théorie du langage de Louis Hjelmslev*. Paris : Champion.

BENVENISTE, Emile. (1966). Les niveaux de l'analyse linguistique. Dans *Problèmes de linguistique générale 1*. Paris : Gallimard, chapitre X : 119-131.

BENVENISTE, Emile. (1966). Structures des relations de personne dans le verbe. Dans *Problèmes de linguistique générale 2*. Paris : Gallimard.

BERTRAND, Denis. (1993a). « L'impersonnel de l'énonciation : conversion, convocation, usage ». Dans D. Bertrand & L. Milot (dirs.). *Schémas. Protée. Théories et pratiques sémiotiques* vol. 21, n° 1. Chicoutimi : Université du Québec.

BERTRAND, Denis. (1993b). Ironie et humour : le discours renversant. *Humoresque* n° 4.

BERTRAND, Denis. (2021a). Praxis énonciative, habitude et résistance au changement. Dans J. FONTANILLE (dir.). *Des nudges dans les politiques publiques : un défi pour la sémiotique*. Limoges : *Actes Sémiotiques* n°124.

BORDRON, Jean-François. (1991). Les objets en parties (esquisse d'ontologie matérielle). Dans J.-Cl. Coquet & Jean Petitot (dirs.). *L'objet, sens et réalité, Langages*. 103 : 51-65.

BRANDT, Per Aage. (1992). *La Charpente modale du sens. Pour une sémio-linguistique morphogénétique et dynamique*. Amsterdam : John Benjamins.

COQUET, Jean-Claude. (1984). *Le discours et son sujet*. Paris : Klincksieck.

DELEUZE, Gilles & GUATTARI, Félix. (1972). *Capitalisme et Schizophrénie 1. L'Anti-Œdipe*. Paris : Minuit.

- DELEUZE, Gilles & GUATTARI, Félix. (1980). *Capitalisme et Schizophrénie 2. Mille Plateaux*. Paris : Minuit.
- ECO, Umberto. (1979). *Lector in Fabula*, Paris : Grasset et Fasquelle.
- FONTANILLE, Jacques & ZILBERBERG, Claude. (1998). Praxis énonciative. *Tension et signification*, Hayen : Mardaga.
- FONTANILLE, Jacques. (2003). *Sémiotique du discours*. Limoges : Pulim.
- FONTANILLE, Jacques. (2008). *Pratiques sémiotiques*. Paris : PUF.
- FONTANILLE, Jacques. (2021). *Ensemble. Pour une anthropologie sémiotique du Politique*. Liège : Presses Universitaires de Liège.
- FONTANILLE, Jacques & COUEGNAS, Nicolas. (2018). *Terres de sens. Essai d'anthroposémiotique*. Limoges : Pulim.
- GREIMAS, Algirdas J. & COURTÉS, Joseph. (1979). *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Paris : Hachette. (réédition PUF, 1993)
- GREIMAS, Algirdas J. & FONTANILLE, Jacques. (1991). *Sémiotique des passions. Des états de choses aux états d'âme*. Paris : Seuil.
- HJELMSLEV, Louis. (1968). *Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris : Minuit.
- JACQUES-JOUVENOT, Dominique & VIEILLE MARCHISET, Gilles. (2012). *Socio-anthropologie de la transmission*. Paris : L'Harmattan.
- LATOUR, Bruno. (1998). Petite philosophie de l'énonciation. Dans P. Basso Fossali & L. Corrain (dirs.). *Eloqui de senso. Dialoghi semiotici per Paolo Fabbri. Orizzonti, compiti e dialoghi della semiotica*. 71-94. Saggi per Paolo Fabbri. Milano : Costa & Nolan.
- LATOUR, Bruno. (2012). *Enquête sur les modes d'existence, une anthropologie des Modernes*. Paris : La Découverte.
- METZ, Christian. (1991). *L'Énonciation impersonnelle ou le site du film*. Paris : Méridiens Klincksieck.
- NICOLAÏ, Robert. (à paraître). Sémiotique et linguistique vs dynamique sémiotique : jeter le bébé, ou jeter l'eau du bain ? Réflexions (im)pertinentes. Dans A. Biglari & J.-M. Klinkenberg. *Sémiotique et linguistique*. Paris : L'Harmattan.
- PASSERON, Jean-Claude. (2001). Acteur, agent, actant : personnages en quête d'un scénario introuvable, *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne] XXXIX-121. Mis en ligne le 11 décembre 2009, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ress/643> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ress.643>.
- PETITOT-COCORDA, Jean. (1985). *Morphogénèse du sens I*. Paris : PUF.
- SAUSSURE, Ferdinand de. (1986). *Cours de Linguistique Générale*. Paris : Payot. Edition critique établie, introduite et commentée par Tullio de Mauro.
- SAUSSURE, Ferdinand de. (2002). *Écrits de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- TOGEBY, Knud. (1974). *Structure immanente de la langue française*. Copenhague : Travaux du Cercle Linguistique de Copenhague Vol. VI. Nordisk Sprog-og Kulturforlag.
- ZILBERBERG, Claude. (1985). Dissentiments, consentements... Dans Cl. Zilberberg. *L'actant collectif. Actes Sémiotiques*. Bulletin n°34 : 21-34.